

# LES FAVORITES ROYALES

## Aux Grandes Manœuvres

à Compiègne (1698) <sup>1</sup>.

---

C'était en 1698. L'Europe venait enfin de sortir de longues guerres. Tout était à la paix. Dans ce concert de joie reposante, Louis XIV craignit une éclipse de sa puissance. Et puis, ce roi de soixante ans aimait encore ; il était sous la domination de cœur et d'esprit de Madame de Maintenon, à qui soixante-trois hivers n'avaient enlevé ni la grâce ni le charme. Louis XIV voulait plaire à son épouse secrète. Il lui offrit donc, en hommage, le courage et l'endurance de tous les soldats de France. Tous les soldats de France, ceux qui, dix ans auparavant, avaient conquis le Palatinat, qui, il y avait six ans, s'étaient emparés de Namur, qui avaient vaincu à Fleurus, à Steinkerque et l'année suivante, à Nerwinde, qui avaient étonné le monde entier par leur vaillance, évoluèrent pour la seule curiosité de celle qui, au temps de sa plus fraîche jeunesse, partageait le lit de Ninon de Lenclos, et qui, dans la fameuse chambre jaune de la célèbre courtisane, acceptait de galants rendez-vous.

---

1. Lu à la séance du 20 novembre 1908.

Les grandes manœuvres de 1698 eurent lieu à Compiègne, sous le commandement du maréchal de Boufflers : il y avait soixante mille hommes. Comme Louis XIV avait fait comprendre qu'il serait heureux que tout se passât magnifiquement, tout fut donc apprêté comme pour une fête. Les officiers revêtirent les plus beaux costumes. Chacun voulut se surpasser. Il ne fut pas jusqu'aux simples capitaines qui ne tinssent tables abondantes et délicates.

Le maréchal de Boufflers fit étonnamment les choses. Il savait que toutes les dames de la Cour, depuis Madame de Maintenon, la duchesse de Bourgogne, la princesse de Conti, la duchesse du Lude, jusqu'aux filles naturelles du roi, les princesses bâtardes, et aussi tous les ambassadeurs, et le roi d'Angleterre Jacques II lui-même, assisteraient à la belliqueuse parade. Pour loger tout ce monde-là, il fit installer des tentes et des maisons de bois. Toutes ces habitations furent meublées avec le goût le plus exquis et ornées avec les attentions les plus galantes. Le maréchal de Boufflers fit des grandes manœuvres un continuel festin. Il dépensa sans compter pour les soins de la table. Le gibier et le poisson furent à profusion et aussi toutes les liqueurs possibles, les plus rares, chaudes, ou froides, toutes les sortes de vins de France ou de l'étranger. Tout le monde enfin, de quelque condition qu'il fût, pouvait s'approcher des tables et manger à sa faim. Boufflers avait tout ordonné et ordonnait sans cesse tan-

dis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de l'armée.

C'est le jeudi 28 août 1698 que commença l'exode de la Cour de Versailles vers Compiègne. Louis XIV y arriva le samedi, après avoir couché à Chantilly. Alors il s'amusa fort à voir et à faire voir les troupes aux dames, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp. Mais cela n'était que la préparation à la bataille ; ce n'était pas la bataille elle-même. Ni Madame de Maintenon, ni les autres dames de la Cour, n'avaient encore vu ce qui se faisait vraiment à la guerre, Louis XIV décida de leur en offrir le spectacle ; il ordonna le siège de Compiègne.

L'assaut eut lieu le samedi 13 septembre. Il était cinq heures de l'après-midi. Le temps lui-même se mêla à la fête. Le ciel était clair, le soleil très doux, l'air tiède. Il y avait de plain-pied avec l'appartement du roi, un ancien rempart qui dominait toute la campagne. De là, on pouvait suivre les péripéties de l'assaut. Le roi, les dames, les courtisans et les étrangers de marque se rendirent ensemble sur les vieux remparts.

L'armée offrait un spectacle grandiose. A leur tour et en même temps, Louis XIV, Mme de Maintenon et leur élégante compagnie, donnèrent aux soldats et à la foule une curieuse représentation. Saint-Simon, prince des reporters, modèle dont devaient s'inspirer tous les envoyés spéciaux, en a tracé le tableau précis.

Madame de Maintenon était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à

porteurs, et entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise Mme la duchesse de Bourgogne ; du même côté, en arrière et en demi-cercle, Mme la princesse de Conti et toutes les dames et, derrière elles, des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière, en demi-cercle, de ce qu'il y avait en hommes le plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tout moment, se baissait vers la glace pour parler à Mme de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de trois ou quatre doigts, jamais de la moitié. Quelquefois elle ouvrait, pour quelque question au roi, mais presque toujours c'était lui, qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout à fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir.

Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots, et rarement, et quelques réponses à Mme la duchesse de Bourgogne, qui tachait de se faire parler et à qui Mme de Maintenon montrait et parlait par signes, de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelque mot.

Seulement, il n'est si beau spectacle qui ne finisse par causer quelque lassitude. C'était à l'instant où la ville capitulait. Mme de Maintenon manifesta le désir de se retirer. Les porteurs vinrent, qui sou-

levèrent et emportèrent sa chaise. Peu de temps après, le roi aussi s'en alla. La duchesse de Bourgogne et les autres invités suivirent l'exemple. Mais, dans l'esprit de plus d'un, subsistait, invincible, un profond étonnement. Ainsi, on avait vu un roi, le plus grand de tous, le Roi-Soleil, oublieux de sa pompe et de sa gloire, humble et soumis, amoureux comme un écolier, faible devant une femme plus âgée et que des libelles, qu'on se passait de main en main, accusaient des pires aventures en publiant le nom de ses amants. L'étonnement descendit du haut de l'ancien rempart jusqu'au cœur de la plaine et gagna les soldats. Et ceux-là demandèrent quelle illustre personne avait bien pu être dans cette chaise à porteurs, et quels mystérieux liens l'unissaient au roi, qui se penchait si souvent vers elle au point d'avoir ses reins fort las.

Mme de Maintenon dut sentir les effluves de cet étonnement parvenir jusqu'à elle. Elle se produisit fort peu au camp et toujours dans son carrosse, avec trois ou quatre familières, et alla voir une fois ou deux le maréchal de Boufflers et les merveilles du prodige de sa magnificence.

Louis XIV quitta Compiègne le lundi 22 septembre 1698. Il demeura le lendemain à Chantilly et arriva le mercredi suivant à Versailles. Toutes les dames de la cour vinrent l'y rejoindre. Elles avaient été heureuses d'assister à l'image de la guerre. Mais le tumulte et la poussière des camps enlèvent les regrets de la séparation. Toutes les dames de la cour

furent encore plus joyeuses, après leur soldatesque équipée, de se retrouver parmi les lambris d'or et de soie de Versailles.

En guise de remerciements, le roi fit donner six cents livres de gratification à chaque capitaine de cavalerie et de dragons, trois cents à chaque capitaine d'infanterie, aux majors de tous les régiments et cent mille au maréchal de Boufflers. Saint-Simon le constate. « Tout cela coûta, ensemble, beaucoup, mais pour chacun, ce fut une goutte d'eau ». A ces fastueuses grandes manœuvres, officiers et maréchaux s'étaient presque ruinés. Mais le Roi-Soleil avait ainsi fourni quelques distractions à sa secrète épouse et à ses familières.

Puis, Mme de Maintenon, qui, quarante-cinq ans auparavant, sans fortune, sans avenir, disait-on, consentait à épouser le pauvre infirme de Scarron « un raccourci de la misère humaine », s'assit dans son fauteuil de damas rouge, fermé de trois côtés, daigna recevoir les grands seigneurs, les ministres, les maréchaux, et, telle une véritable reine, témoigna de sa hautaine satisfaction.

Ajoutons, pour terminer cette histoire, que, pour célébrer cet événement, parut en 1699, un opuscule, sans nom d'auteur, ayant pour titre, *Castra Compendiensiæ, carmen*, rédigé en vers latins. Cette brochure comprenant environ sept cents vers, éditée à Noyon, était dédiée à S. E. le cardinal de Clermont-Tonnerre, évêque

et comte de Noyon, pair de France, commandeur des ordres du roi.

Un dialogue entre Thalie et Melpomène précède la relation des faits et gestes des principaux acteurs du camp de Compiègne.

Voici en quels termes l'auteur décrit le théâtre de l'action des combattants :

*Urbs erat ; hanc veteres Compendi nomine dicunt.  
In placido constructa situ ; turrita coronant  
Moenia, et exiguo circumdatur undique vallo.  
Allambit muros Isara, et juga multa secutus  
Vicinos foecundat agros, atque irrigat undis.  
Nostrorum hic videas antiqua palatia Regum.  
Immensum frondet nemus, et tutissima proebet  
Tecta feris ; multa Lodoix comitante catervâ  
Venator, canibus gaudet circumdare saltus  
Spumantesque apros, celeres et figere damas.  
Haud procul est collis, qui plurimus imminet urbi  
Assurgens, humiles aspectat desuper arces.  
Ingens planities patet ; hic nova ponere certum est  
Castra ; jubet Lodoix armata hic agmina jungi.*

(C'est une ville à laquelle les anciens ont donné le nom de Compiègne ; bâtie dans un site agréable, elle a ses remparts couronnés de tourelles. Un vallon étroit l'entoure de tous côtés, l'Oise lèche ses murs sur un long parcours, baigne et féconde les champs. Admirez les antiques palais de ses rois. L'immense forêt qui l'avoisine fournit aux animaux sauvages une retraite assurée.

Le chasseur Louis, avec une nombreuse escorte, prend plaisir à traquer avec ses chiens les furieux sangliers dans les fourrés, et à couper la retraite aux daims pourtant si agiles. Non loin, s'élève une

colline qui domine la vallée et d'où le regard plonge au dedans des murailles. Puis s'étend une large plaine. C'est là qu'on doit placer le camp. C'est en ce lieu que Louis a donné rendez-vous à ses bataillons.)

Evidemment cette importance momentanée, échue à notre petite patrie locale, était digne de tenter l'imagination du poète ignoré qui, dans un genre aujourd'hui trop délaissé, s'avisa de transmettre à la postérité le souvenir de ces luttes éphémères, et ayons le courage de le dire, fort peu concluantes.

PAUL LAMBIN.

---

#### ERRATA

---

Le compte rendu, placé en tête du volume, p. 5, ne saurait être que celui des travaux de l'année 1907, chacun l'a compris.

Charles de Humières, désigné comme duc de Humières, p. 74, n'a jamais porté ce titre. C'est seulement en avril 1690, que les seigneuries de Monchy et de Coudun ont été érigées en duché sous le nom de Humières.

---